

Sans détour

NUMÉRO 18 — AVRIL 2010

Bulletin de liaison de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue



Pour une troisième année consécutive, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un record en matière d'investissements sur le réseau routier sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

En effet, un montant de plus de 86 millions de dollars sera investi lors de la prochaine saison de travaux sur les routes de notre région. Des montants de 45 millions de dollars et 65 millions de dollars ont été annoncés respectivement en février 2008 et en février 2009, ce qui constituait alors des records d'investissements pour la région.

La saison des travaux promet donc d'être encore une fois très profitable pour la région. Outre ces investissements, deux autres facteurs nous permettent d'être optimistes pour la saison qui s'en vient. Le premier de ces

facteurs est le beau temps que nous connaissons actuellement. La fin de la période de dégel a été avancée de deux semaines dans la zone 3 (Abitibi), soit le 9 mai, et de trois semaines dans la zone 2 (Témiscamingue), soit le 24 avril, en comparaison avec l'année dernière. Comme la fin de la période de dégel correspond au début de certains travaux sur le réseau, l'avancement est une très bonne nouvelle en soi. Le deuxième facteur, c'est que les entrepreneurs régionaux ont en main des contrats qui ont été amorcés l'an dernier et qu'ils achèveront dès que les conditions climatiques le permettront.

Ces facteurs feront en sorte que la saison des travaux, qui est malheureusement souvent trop courte pour la quantité de travaux à faire, sera optimisée au maximum, soit du début de mai à la fin d'octobre.

Les pages qui suivent contiennent un aperçu des activités des prochains mois. Vous apprendrez que des investissements majeurs seront faits sur la route 111 en Abitibi dans le cadre de quatre projets. Vous apprendrez aussi que des investissements d'importance seront réalisés sur la route 101 au Témiscamingue. Et vous serez sans doute bien contents de savoir qu'au terme de la prochaine saison des travaux, il restera seulement 8,7 km d'accotement à asphaltier pour compléter la participation du Ministère à la Route verte. Cette participation totalise 365 km de route sur un projet global de 489 km de ce circuit cyclable.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Coutu'.

Yves Coutu, ing., directeur

Des investissements records

Au cours des prochains mois, les usagers de la route de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent s'attendre à croiser beaucoup de machinerie sur leur chemin. La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue dispose encore cette année d'un budget record pour la réalisation de travaux sur le réseau routier sous sa responsabilité. Ce réseau routier comprend toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'une partie du Nord-du-Québec, soit les secteurs de Matagami, Lebel-sur-Quévillon et Villebois, Val-Paradis et Beaucanton.

En ce qui concerne l'Abitibi-Témiscamingue, les investissements totalisent 86 millions de dollars, soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année dernière. Dans la partie du Nord-du-Québec sous la responsabilité de la direction, les investissements se chiffrent à 19 millions, ce qui représente une augmentation de 47 % en comparaison du budget de l'an passé.

Beaucoup de travaux dans la réserve faunique La Vérendrye

Cinq chantiers sont prévus dans la section nord de la réserve faunique La Vérendrye, soit un projet de réfection de la chaussée et d'asphaltage sur 12 km à l'extrémité sud de la région, la reconstruction du pont de la décharge du lac Beak, le remplacement de deux ponceaux de grande taille et le remplacement de glissières de sécurité. Si on additionne l'investissement pour ces projets (10,6 M\$) à ceux prévus sur la route 117 dans la région de l'Outaouais (asphaltage de Mont-Cerf à Lytton et dans le secteur du lac Pythonga), on arrive à un total de 19,5 millions de dollars en investissements sur la route 117, entre Val-d'Or et Maniwaki.

Une route 111 améliorée grâce à quatre projets

Sur le tronçon de la route 111 entre Val-d'Or et La Sarre, le Ministère compte réaliser quatre projets d'importance, soit :

- l'asphaltage de la chaussée et des accotements, du chemin Massicotte à Amos jusqu'à Saint-Marc-de-Figuery sur une distance de 9,7 km (3 500 000 \$);
- l'asphaltage de la chaussée et des accotements, de Launay vers l'ouest sur 12,3 km (4 752 000 \$);
- la correction du drainage et l'asphaltage de la chaussée et des accotements sur 1,9 km en milieu urbain à Taschereau (380 000 \$);
- l'asphaltage de la chaussée et des accotements sur 10 km de Macamic vers Authier (6 400 000 \$).

L'ensemble de ces projets représente un total de plus de 15 millions de dollars sur une distance de 34 km.

Deux projets majeurs dans le Nord-du-Québec

Le réseau routier sous la responsabilité de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue obtient plus de 19 millions de dollars en investissements. Les deux projets majeurs sont dans le secteur de Matagami, c'est-à-dire la réfection et l'asphaltage de la chaussée du kilomètre 205 au kilomètre 224, et la reconstruction du pont de la rivière Allard. Ces deux projets représentent à eux seuls des investissements de plus de 17 millions.

La Route verte en voie d'être achevée

Deux projets routiers s'inscrivent dans le développement de la Route verte : l'asphaltage de la chaussée et des accotements de la route 391 entre Angliers et Guérin sur 18,2 km, et l'asphaltage de la chaussée et des accotements de Launay vers Taschereau sur une distance de 12,3 km. Quand les accotements des 30,5 km de ces deux projets seront asphaltés, il n'en restera plus que 8,7 à asphaltier sur les 365 km que le Ministère s'est engagé à réaliser en Abitibi-Témiscamingue.



Rappelons que la Route verte est d'une longueur totale de 489 km en Abitibi-Témiscamingue, ce qui inclut les parcs linéaires du Mocassin au Témiscamingue et Rouyn-Noranda-Taschereau en Abitibi.

Des investissements importants sur les ponts : 21,8 M\$

Une somme de 21,8 millions de dollars est accordée pour la réfection ou le remplacement de 16 ponts ou ponceaux de grande dimension. Cinq de ces structures sont municipales.

La route 101 améliorée au Témiscamingue

La route 101 recevra également sa part d'investissements avec deux projets, soit l'asphaltage de la chaussée de Saint-Édouard-de-Fabre vers Laniel sur une distance de 12,5 km, et l'asphaltage de la chaussée et des accotements de la rivière à La Loutre jusqu'à l'intersection de la montée Gamache sur une distance de 4,2 km. Ces deux projets représentent des investissements totaux de 3,1 millions de dollars.

Carte des travaux routiers 2010-2011

Nous vous avons dressé ici le portrait de quelques projets qui se dérouleront au cours de l'été 2010. Pour en savoir plus, nous joignons la carte des travaux routiers 2010-2011. Celle-ci regroupe 38 projets répartis dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une partie du Nord-du-Québec.



Cette année encore, le nombre de chantiers routiers sera très élevé partout au Québec. Avant chaque départ, informez-vous des entraves en consultant le site www.quebec511.gouv.qc.ca pour mieux planifier vos déplacements. Le ministère des Transports vous invite également à la plus grande vigilance au volant et à respecter la vitesse affichée à l'approche des zones de travaux.



Restrictions de charges sur les ponts municipaux

Aucune tolérance pour les véhicules d'urgence



Dans certaines municipalités, il existe une « vieille croyance » voulant que les véhicules d'urgence ne sont pas tenus de respecter les restrictions de charges qui sont affichées sur les ponts municipaux. Certains pensent qu'en se déplaçant lentement au centre du pont un véhicule d'urgence peut circuler avec une charge supérieure à celle qui est affichée.

Le ministère des Transports tient à rappeler que cette croyance n'est absolument pas fondée.

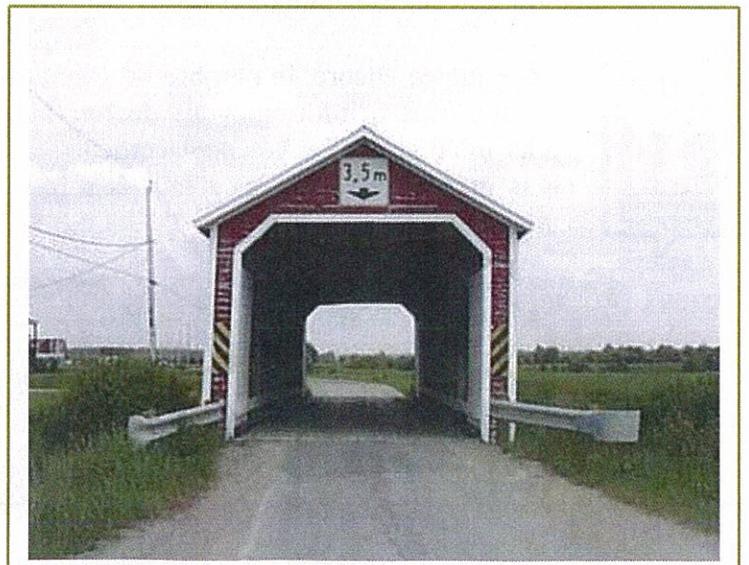
L'affichage sur les ponts municipaux se doit d'être respecté à la lettre, et ce, par tous les usagers de la route, ce qui inclut, à titre d'exemple, le personnel du Service d'incendie, des opérations de déneigement et du Service de cueillette des ordures.

Le passage d'un seul véhicule en excès de poids peut endommager la structure, sans compter qu'il peut mettre les usagers de la route en danger. Toutes les plaintes que le ministère des Transports reçoit à cet effet sont automatiquement transférées au Service du contrôle routier de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Il est à noter que l'obligation de respecter les restrictions de charges s'applique également, sans aucun compromis, pour les ponts sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

Le respect de ces restrictions par les usagers de la route est essentiel afin que tous puissent circuler de façon sécuritaire, autant sur les ponts municipaux que ceux appartenant au Ministère, ainsi que sur les routes de notre région et celles du Québec.

Bonne route!



Interventions sur le réseau : Avez-vous votre permis?

Saviez-vous que toute personne, municipalité ou entreprise, publique ou privée, doit obtenir l'autorisation du ministère des Transports avant d'effectuer une intervention sur des infrastructures situées à l'intérieur des emprises routières du Ministère ou avant la tenue d'un événement spécial sur ses routes?

La demande d'un permis permet au Ministère de connaître les entraves qui auront lieu sur son réseau routier et d'assurer une bonne planification de la circulation et une meilleure coordination des projets avec les propriétaires, les municipalités ou les entreprises.

Dans le cas d'une intervention sur une section du réseau routier relevant du Ministère, un permis d'intervention ou une permission de voirie, selon la nature des travaux effectués, pourra être accordé. L'autorisation spécifiera les contraintes à respecter lors de la réalisation des travaux, telles que le type d'entrave à la circulation, les jours et les heures de réalisation des travaux, ainsi que l'emplacement et la profondeur des équipements à mettre en place.

Dans tous les cas, la signalisation installée par le propriétaire, la municipalité ou l'entreprise doit respecter les normes du Ministère. À cet effet, le technicien responsable en centre de services indiquera la planche de signalisation qui devra être utilisée.



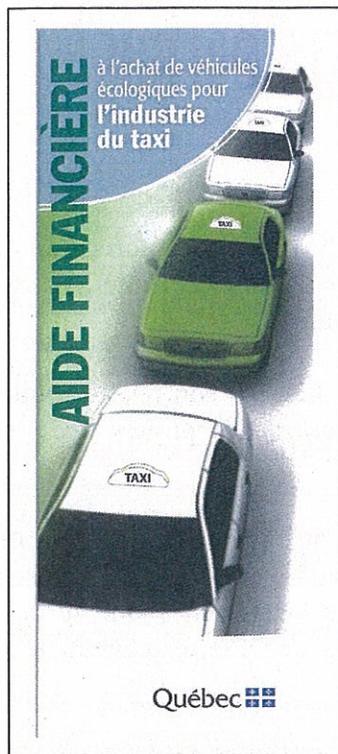
Une demande de permis est nécessaire pour l'installation d'une entrée donnant accès à sa propriété, qu'elle soit résidentielle, commerciale ou industrielle.

Il est également nécessaire d'obtenir un permis lorsqu'un propriétaire veut construire ou modifier un accès à la route sous la responsabilité du Ministère. Par modification, on parle d'élargissement, asphaltage, changement de vocation et reconstruction. Il est à noter que l'entretien de l'accès situé à l'intérieur de l'emprise du Ministère doit être assuré par le propriétaire. Celui-ci doit faire en sorte de libérer le tuyau de toute obstruction afin d'assurer le bon écoulement des eaux. Il ne peut, par exemple, le remplir de terre ni y jeter des feuilles mortes ou des résidus de tonte de gazon. De même, en hiver, il ne peut y déverser de la neige, pas plus que sur la chaussée ou ailleurs dans l'emprise routière.

Pour ce qui est de la tenue d'un événement spécial sur les routes du Ministère, ce dernier rappelle qu'un permis est nécessaire si l'événement entraîne la fermeture complète ou partielle d'une route ou s'il occasionne une perturbation de la circulation.

Pour plus de renseignements sur la marche à suivre pour l'obtention d'un permis d'intervention, une permission de voirie, une autorisation d'accès ou un permis d'événement spécial; nous vous invitons à communiquer avec le centre de services du ministère des Transports le plus près de chez vous.

Nouvelle parution



Vous êtes titulaire d'un permis de propriétaire de taxi et songez à réduire vos coûts de carburant?

Obtenez une aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride.

Pourquoi avoir ciblé l'industrie du taxi?

Les taxis se trouvent principalement en milieu urbain et parcourent de nombreux kilomètres annuellement. Le remplacement du parc de véhicules-taxis par des véhicules électriques ou hybrides et l'installation de

chauffe-habitacles permettront donc de réduire de façon importante la consommation de carburant et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez consulter les modalités d'application du *Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes* sur le site Web du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca ou communiquer avec la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

Service des inventaires et plan Service des projets Service du soutien à la gestion

80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél. : 819 763-3271
Télé. : 819 763-3493

Centre de services de Val-d'Or

1501, chemin Sullivan
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6
Tél. : 819 354-4651
Télé. : 819 354-4623

Centre de services de Rouyn-Noranda

155, chemin Senator
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7
Tél. : 819 763-3532
Télé. : 819 763-3786

Centre de services d'Amos

862, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 2K4
Tél. : 819 444-5309
Télé. : 819 444-5811

Centre de services de Macamic

123, 2^e Rue Ouest
Macamic (Québec) J0Z 2S0
Tél. : 819 782-4622
Télé. : 819 782-4042

Centre de services de Ville-Marie

17, rue du Parc
Ville-Marie (Québec) J9V 1N2
Tél. : 819 629-6423
Télé. : 819 629-6207

www.mtq.gouv.qc.ca

En tout temps, pour avoir plus d'information sur les chantiers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme sur tous les autres chantiers du Québec, n'hésitez pas à visiter le site Web au

www.quebec511.gouv.qc.ca

ou à composer le 511.



Le *Sans détour* est le journal externe du ministère des Transports du Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Module – Communications en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

Réalisation : Luc Adam et Carole Lachance
Révision linguistique : Isabelle Turgeon

Dépôt légal

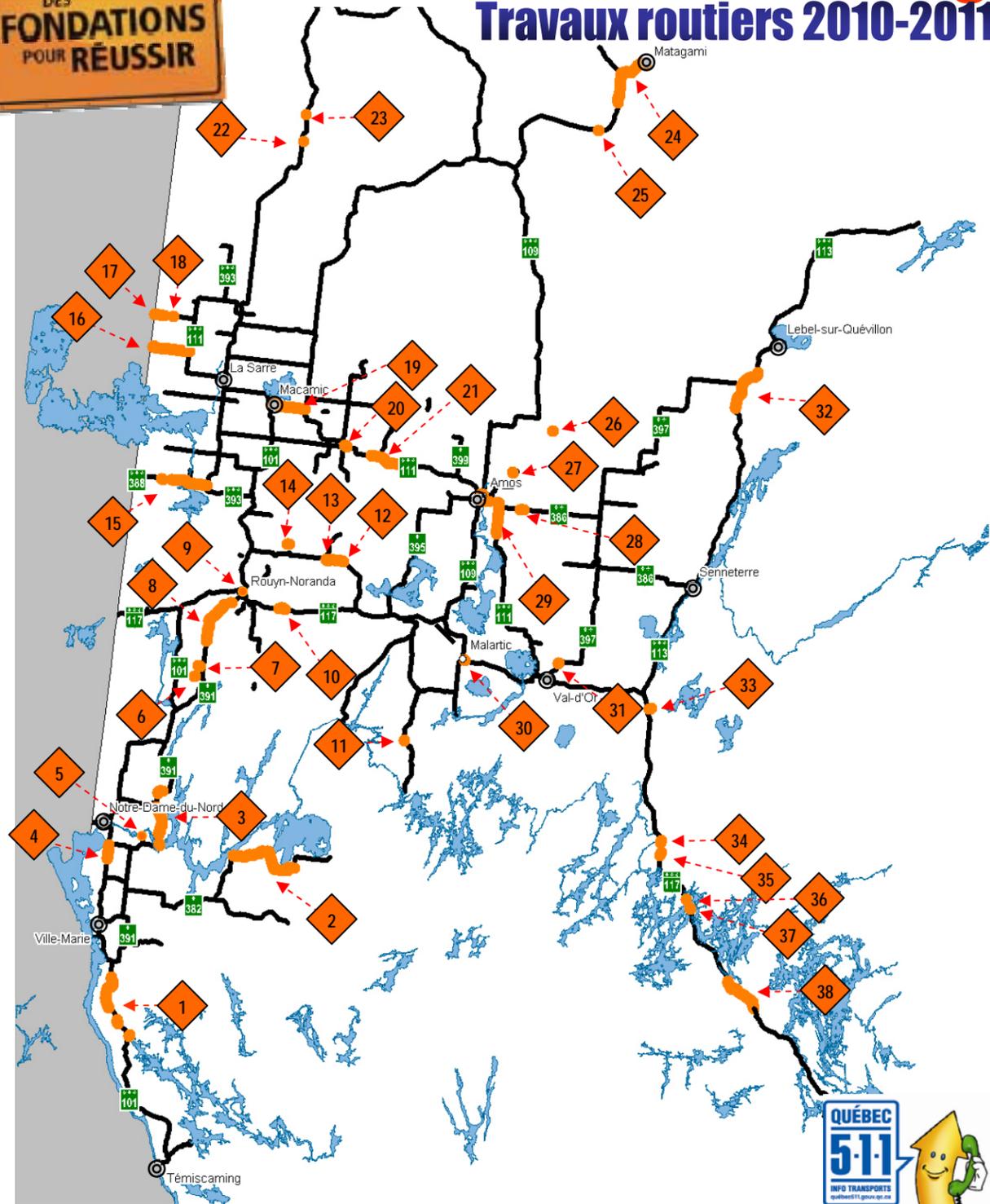
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1496-094X



Abitibi-Témiscamingue

Travaux routiers 2010-2011

DES
FONDACTIONS
POUR
RÉUSSIR



- | | | | |
|---|--|--|---|
| <p>1 ROUTE 101 – SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE
Asphaltage de la chaussée de Saint-Édouard-de-Fabre vers Lanuel sur une distance de 12,5 km
Coût du projet : 1 280 000 \$</p> | <p>12 RANG PARFOURU – ROUYN-NORANDA QUARTIER MONT-BRUN
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 5,5 km (Parachèvement)
Coût du projet : 881 000 \$</p> | <p>23 ROUTE SELBAIE – BAIE-JAMES P-12113 – Reconstruction d'un ponceau enjambant l'affluent de la rivière Wawagosis au km 54
Coût du projet : 508 000 \$</p> | <p>34 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
P-06039N – Remplacement d'un ponceau au-dessus du ruisseau Jackson
Coût du projet : 1 100 000 \$</p> |
| <p>2 CHEMIN MOFFET – LAFORCE
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 23,2 km (Parachèvement)
Coût du projet : 3 036 000 \$</p> | <p>13 RANG PARFOURU – ROUYN-NORANDA QUARTIER MONT-BRUN
P-06833 – Réparation du pont au-dessus de la rivière Cléricy
Coût du projet : 975 000 \$</p> | <p>24 ROUTE 109 – MATAGAMI – BAIE-JAMES
Asphaltage de la chaussée du kilomètre 205 au kilomètre 224 (Parachèvement)
Coût du projet : 8 025 000 \$</p> | <p>35 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
P-12130 – Remplacement d'un ponceau au-dessus de la décharge du lac de la Dèche
Coût du projet : 1 010 000 \$</p> |
| <p>3 ROUTE 391 – GUÉRIN
Asphaltage de la chaussée et des accotements sur une distance de 18,2 km
Coût du projet : 6 806 000 \$</p> | <p>14 RANG DES PONTS – ROUYN-NORANDA, QUARTIER CLÉRICY
P-06847 – Remplacement du tablier du pont enjambant la rivière Dufresnoy
Coût du projet : 625 000 \$</p> | <p>25 ROUTE 109 – BAIE-JAMES
P-00154A – Reconstruction du pont enjambant la rivière Allard (Parachèvement)
Coût du projet : 9 050 000 \$</p> | <p>36 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
P-06039K – Reconstruction du pont au-dessus de la décharge du lac Beak
Coût du projet : 940 000 \$</p> |
| <p>4 ROUTE 101 – SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES
Asphaltage de la chaussée et des accotements, de la rivière à La Loutré jusqu'à la montée Gamache sur une distance de 4,2 km
Coût du projet : 1 900 000 \$</p> | <p>15 ROUTE 388 – DUPARQUET – RAPIDE-DANSEUR
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 13,9 km
Coût du projet : 4 300 000 \$</p> | <p>26 CHEMIN DE L'ÉCOLE-FORESTIÈRE – LA MORANDIÈRE
P-00095A – Reconstruction du pont enjambant la rivière Obalski
Coût du projet : 550 000 \$</p> | <p>37 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
Remplacement des glissières de sécurité aux approches du pont enjambant la rivière des Outaouais, côté nord
Coût du projet : 430 000 \$</p> |
| <p>5 CHEMIN DU POUVOIR – SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES
Asphaltage d'une route en gravier, de l'intersection de la route 391 au chemin Hydro-Québec sur une distance de 1,6 km
Coût du projet : 305 000 \$</p> | <p>16 CHEMIN LA REINE – LA REINE
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 12,7 km
Coût du projet : 3 695 000 \$</p> | <p>27 CHEMIN RIVEST – AMOS
P-00003 – Restauration du pont Émery-Sicard enjambant la rivière Harricana
Coût du projet : 750 000 \$</p> | <p>38 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
Du kilomètre 375 au kilomètre 388
Asphaltage de la chaussée et des accotements sur une distance de 11,9 km et remplacement de glissières de sécurité
Coût du projet : 7 170 000 \$</p> |
| <p>6 CHEMIN DES 1^{ER}-ET-2^{ES}-RANGS – ROUYN-NORANDA QUARTIER CLOUTIER
P-06863 – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Merrill
Coût du projet : 575 000 \$</p> | <p>17 ROUTE DES 6^{ES}-ET-7^{ES}-RANGS – SAINT-LAMBERT
Réfection de la structure de la chaussée et asphaltage, du village de Saint-Lambert jusqu'à la frontière ontarienne sur une distance de 3 km
Coût du projet : 900 000 \$</p> | <p>28 ROUTE 386 – LANDRIENNE
Construction d'un égout pluvial et reconstruction de la route
Coût du projet : 1 066 000 \$</p> | |
| <p>7 CHEMIN DES 3^{ES}-ET-4^{ES}-RANGS – ROUYN-NORANDA QUARTIER BEAUDRY
P-06860 – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Merrill
Coût du projet : 550 000 \$</p> | <p>18 ROUTE DES 6^{ES}-ET-7^{ES}-RANGS – SAINT-LAMBERT
P-00216 – Reconstruction du pont enjambant la rivière Chaboillez
Coût du projet : 725 000 \$</p> | <p>29 ROUTE 111 – AMOS – SAINT-MARC-DE-FIGUERY
Asphaltage de la chaussée et des accotements, du chemin Massicotte jusqu'à Saint-Marc-de-Figuery, sur une distance de 9,7 km
Coût du projet : 3 500 000 \$</p> | |
| <p>8 ROUTE 391 – ROUYN-NORANDA QUARTIER BEAUDRY
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 13 km
Coût du projet : 3 745 000 \$</p> | <p>19 ROUTE 111 – MACAMIC – AUTHIER
Asphaltage de la chaussée et des accotements sur une distance de 10 km
Coût du projet : 6 400 000 \$</p> | <p>30 ROUTE 117 – MALARTIC
Réaménagement de trois intersections sur la rue Royale – Phase 1
Coût du projet : 6 397 000 \$</p> | |
| <p>9 ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA
Réaménagement de deux passages pour piétons à la hauteur de la rue Dubois et face au bureau de poste sur l'avenue du Lac
Coût du projet : 180 000 \$</p> | <p>20 ROUTE 111 – TASCHEREAU
Correction du drainage et asphaltage de la chaussée et des accotements sur une distance de 1,9 km
Coût du projet : 380 000 \$</p> | <p>31 ROUTE 397 – RUE ALIX – VAL-D'OR
Réaménagement d'une intersection
Coût du projet : 1 273 000 \$</p> | |
| <p>10 ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA QUARTIER MCWATTERS
Correction de déformations de la chaussée à l'ouest du pont de la rivière Kinojévis et asphaltage de la chaussée et des accotements
Coût du projet : 1 650 000 \$</p> | <p>21 ROUTE 111 – LAUNAY
Asphaltage de la chaussée et des accotements sur une distance de 12,3 km
Coût du projet : 4 752 000 \$</p> | <p>32 ROUTE 113 – SENNETERRE
Asphaltage de la chaussée sur une distance de 13,8 km
Coût du projet : 4 650 000 \$</p> | |
| <p>11 CH. RAPIDE-SEPT – ROUYN-NORANDA QUARTIER CADILLAC
P-06824 – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Ferguson
Coût du projet : 775 000 \$</p> | <p>22 ROUTE SELBAIE – BAIE-JAMES
P-12115 – Reconstruction d'un ponceau enjambant l'affluent de la rivière Wawagosis au km 45
Coût du projet : 762 000 \$</p> | <p>33 CHEMIN D'ACCÈS AU LAC-SIMON – VAL-D'OR
Reconstruction du profil de la route sur une distance de 0,8 km
Coût du projet : 1 175 000 \$</p> | |